

JUIN 2024

Soutien à l'économie locale - p03

Un nouvel incitant pour lutter contre les cellules commerciales vides

Visite du Roi Philippe - p04

Sa Majesté a pu découvrir le travail réalisé par l'asbl Diversicom

La MJ La Clef fête ses 50 ans - p05

Retour sur le parcours historique de la Maison des Jeunes

LA VIE ETTERBEEKKOISE



*99

VOTRE MENSUEL OFFICIEL D'INFORMATION COMMUNALE



**Cellule EVA : un lieu
spécialisé dans l'accueil
des victimes**

etterbeek.brussels

**Vincent DE WOLF**

BOURGEMESTRE

02 627 23 00

vincent.dewolf@etterbeek.brussels

Administration générale - Personnel communal - Police et Prévention - Propreté publique - Logement - Coordination des grands projets - Jeunesse et petite enfance - Relations publiques et Communication - Consultations et rencontres citoyennes - Affaires internationales

**Arnaud VAN PRAET**

PRÉSIDENT DU CPAS

02 627 21 00

arnaud.vanpraet@cpas-etterbeek.brussels

**Patrick LENAERS**1^{ER} ÉCHEVIN

02 627 23 01

patrick.lenaers@etterbeek.brussels

Officier de l'Etat civil - Population - Animations et festivités

**Frank VAN BOCKSTAL**2^{ÈME} ÉCHEVIN

02 627 23 25

frank.vanbockstal@etterbeek.brussels

Finances et budget - Aménagement du territoire et Urbanisme - Affaires européennes - Affaires néerlandophones - E-Government - Informatique - Emploi

**Aziz ES**3^{ÈME} ÉCHEVIN

02 627 27 08

aziz.es@etterbeek.brussels

Brochantes, foires et marchés - Cultes et laïcité - Bien-être animal - Développement économique et commercial - Formation continue

**Colette NJOMGANG-FONKEU**4^{ÈME} ÉCHEVINE

02 627 23 53

colette.njomgang-fonkeu@etterbeek.brussels

Enseignement - Politiques socio-culturelles - Politique sportive

**Maryam MATIN FAR**5^{ÈME} ÉCHEVINE

02 627 23 52

maryam.matinfar@etterbeek.brussels

Action sociale

**Caroline JOWAY**6^{ÈME} ÉCHEVINE

02 627 27 00

caroline.joway@etterbeek.brussels

Mobilité et Travaux publics - Gestion des bâtiments publics - Contrat de Quartier Durable et Politique de la Ville - Énergie

**Pieterjan VANDEN BOER**7^{ÈME} ÉCHEVIN

02 627 27 27

pieterjan.vandenboer@etterbeek.brussels

Transition écologique - Santé - Égalité des genres et diversité

**Alain BONUS**8^{ÈME} ÉCHEVIN

02 627 28 85

alain.bonus@etterbeek.brussels

Espace public - Cohésion sociale et Solidarité internationale - Démocratie participative et budget participatif - Tourisme

EDITO*

**Vincent De Wolf**

Votre bourgmestre

Des engagements
inspirants au service
du public !**Chère Etterbeekoise,
Cher Etterbeekois,**

Les festivités printanières ont fait battre le cœur de la commune. De plus, elles ont pavé la voie à l'arrivée de la belle saison que nous espérons festive et reposante pour chacun d'entre vous !

En ce mois de juin, votre journal communal mettra l'emphase sur des réalisations importantes décidées par le Collège des Bourgmestre et Échevins.

La première d'entre elles concerne l'amélioration de l'accueil des victimes de violences intrafamiliales et/ou conjugales dans notre com-

missariat. C'est grâce à une collaboration avec la Région bruxelloise et à la mobilisation de nos équipes que le projet EVA (Emergency Victim Assistance) a pu voir le jour. La qualité du travail du personnel du service d'aide aux victimes de la police et son engagement social ont également été salués par de nombreux députés européens que j'ai eu l'honneur de recevoir en visite à Etterbeek, en compagnie du Président du CPAS et du Chef de Corps de la zone Montgomery.

“... l'implication de ces femmes et de ces hommes méritait un hommage appuyé et sincère en cette fin d'année scolaire.”

Dans un autre ordre d'idées, je souhaitais vous annoncer la mise en place du dernier volet du plan de relance économique etterbeekois : celui de la création d'une agence immobilière commerciale (AIC). Son objectif : lutter contre les cellules commerciales vides en apportant une aide concrète aux personnes qui souhaitent se lancer dans la grande aventure entrepreneuriale. S'ajoute à ce nouveau projet le prolongement, pour une deuxième année, des primes-loyers. Si vous êtes un entrepreneur passionné et que vous lisez ces quelques lignes, n'hésitez pas à venir partager votre savoir-faire à Etterbeek !

Dans ce journal, nous laisserons également la parole à trois représentants de notre Maison des Jeunes « La Clef ». En ma qualité de responsable de la Jeunesse, je suis heureux et fier de pouvoir célébrer le 50^{ème} anniversaire de cette institution, située juste à côté de l'entrée du parc Hap sur l'avenue d'Auderghem. Depuis tant d'années, elle organise, pour de nombreux jeunes etterbeekois, des activités qui leur permettent de partager des expériences de vie inestimables.

Enfin, le mois de mai a aussi été le théâtre d'une visite de Sa Majesté le Roi dans une organisation qui a son siège à Etterbeek : Diversicom. Elle œuvre pour l'intégration à l'emploi des personnes porteuses de handicap, tant en les accompagnant directement qu'en conseillant des entreprises désireuses d'adapter leurs modes de fonctionnement.

Que ce soient les travailleurs de Diversicom, les assistantes sociales ou les psychologues de la police qui aident les victimes, les jeunes entrepreneurs qui s'engagent dans nos quartiers ou encore les animateurs de la Maison des Jeunes, l'implication de ces femmes et de ces hommes méritait un hommage appuyé et sincère en cette fin d'année scolaire.

Il ne me reste qu'à vous souhaiter, au nom du Collège des Bourgmestre et Échevins, un excellent été !

* ZOOM

Un nouveau projet de l'agence immobilière commerciale pour soutenir le commerce de proximité

Destinée à redynamiser les quartiers commerçants, en particulier ceux qui souffrent d'un grand nombre de cellules commerciales vides, l'agence immobilière commerciale est désormais sur les rails. Une initiative qui a pour but d'aider les propriétaires-bailleurs à relouer leur espace commercial en les accompagnant de façon personnalisée et qui repose sur un nouvel incitant : la prime « *ready to rent* » (ou « *libre à saisir* »). Parallèlement à l'AIC, le service Développement économique et commercial poursuit son aide aux entrepreneurs qui souhaitent installer un commerce répondant à des critères de qualité et de durabilité dans les zones d'action prioritaires que sont les quartiers « *Chasse/Saint-Antoine* » et « *Thieffry/Volontaires* ».

Le projet d'agence immobilière commerciale fait partie des outils développés par le bourgmestre Vincent De Wolf et l'échevin du Développement économique et commercial, Azis Es, dans le cadre du Plan de relance de l'économie locale. Une manière très concrète de soutenir les commerçants durement impactés par les restrictions liées à la crise sanitaire. Il s'agit d'une structure dédiée au maintien et au développement de l'activité commerciale ainsi qu'à la gestion de l'offre des espaces commerciaux pour la commune d'Etterbeek.

L'AIC est la concrétisation d'un projet de redynamisation commerciale qui repose sur plusieurs initiatives, parmi lesquelles un cadastre des cellules commerciales vides par quartier commerçant, mais aussi la création, en 2023, du dispositif « *prime-loyer* » qui vise à aider les entrepreneurs - candidats locataires qui souhaitent s'installer dans certaines zones d'action prioritaires à Etterbeek. Un nouvel appel à projets vient d'ailleurs d'être

lancé pour la seconde année consécutive (voir article ci-dessous).

Faciliter la mise en location des cellules commerciales vides

En 2024, le service du Développement économique et commercial concrétise le dernier volet de ce projet global visant à lutter contre les cellules commerciales vides.

Il s'agit cette-fois d'accompagner les propriétaires-bailleurs qui font face à un certain nombre de difficultés. En effet, ces derniers sont souvent confrontés à une lourde charge administrative pour la mise ou remise en location de leurs espaces commerciaux. Ils sont parfois démunis face au turn-over des locataires et disposent de peu de temps pour choisir un candidat fiable. De plus, certains peuvent se montrer démotivés face à l'ampleur des travaux à effectuer dans leur bien pour le rendre attractif.

La commune d'Etterbeek a donc décidé de les soutenir. Via la prime « *ready to rent* » (ou « *libre à saisir* »), elle finance la réalisation de



certaines travaux de rénovation (sécurité, remise en état, embellissement) à hauteur de 50% avec un plafond de 10.000 euros. De son côté, le propriétaire bailleur s'investit dans la stratégie de redynamisation commerciale développée par le service du Développement économique et commercial. Celle-ci porte notamment sur le choix du candidat-locataire (une priorité sera accordée aux projets qui participent à la diversité commerciale du quartier) et l'obligation, pour le propriétaire, de proposer une cellule commerciale attractive et abordable. Précisons qu'un propriétaire peut soumettre une candidature pour plusieurs biens.

Les propriétaires intéressés peuvent prendre connaissance de l'appel à projets via le site web de la commune et déposer leur **candidature en ligne entre le 13 juin et le 9 septembre 2024** via un formulaire disponible sur le site web de la commune ou auprès du service du Développement économique et commercial.

*

Prime-loyer pour les nouveaux commerçants : 2^{ème} édition



Il y a exactement un an, lorsque la commune esquissait les fondations de son agence immobilière commerciale, une première initiative concrète était lancée pour soutenir la création de nouveaux commerces qualitatifs et durables, en ciblant les espaces commerciaux vides.

L'idée était d'accorder une prime à de nouveaux commerçants etterbeekois pour alléger le paiement de leur bail commercial sur une période de trois ans. Le montant de cette aide était plafonné à 12.000 euros la première année, 9.000 euros la deuxième année et 6.000 euros la troisième année. Au total donc : la possibilité de bénéficier d'un coup de pouce de 27.000 euros pour lancer son commerce.

Essai réussi car cette « *prime-loyer* » a permis à quatre nouveaux commerces de s'installer dans le quartier « *Chasse-Saint-Antoine* », défini comme zone d'action prioritaire dans le cadre de cette première opération.

La commune a donc décidé de rééditer l'expérience en 2024. Les critères pour l'attribution des primes (caractère local, novateur et qualitatif, viabilité financière et localisation du projet...) restent inchangés. La zone d'action prioritaire, par contre, est élargie : outre « *Chasse/Saint-Antoine* », elle comprend aussi

le quartier « *Thieffry/Volontaires* ». Ce sont les deux zones qui regroupent le plus d'espaces commerciaux vides sur base d'un cadastre réalisé par le service du Développement économique et commercial.

L'**appel à projets** est ouvert depuis quelques jours et les **candidatures** doivent être adressées à la commune en complétant le formulaire disponible sur le site etterbeek.brussels (rubrique « *Vos démarches / Primes et subsidese* ») avant le **4 août 2024**. Vous y trouverez aussi toutes les informations relatives à la recevabilité des projets. Le cadastre détaillant les espaces commerciaux disponibles (adresse, affectation, superficie, etc.) peut être consulté sur demande auprès du service du Développement économique et commercial.

i Service du Développement économique et commercial
02 627 23 24 – conomie@etterbeek.brussels

*



Le Roi Philippe très attendu pour cette visite dans les locaux de l'asbl Diversicom.

C'était l'effervescence ce jour-là devant le grand bâtiment « *Securex* » situé au Cours Saint-Michel à Etterbeek. Sa Majesté le Roi Philippe était en effet attendu par tous les membres de l'équipe Diversicom arborant un magnifique tee-shirt orange. Mais ils n'étaient pas seuls. De nombreux bénéficiaires de l'asbl avaient également fait le déplacement pour pouvoir expliquer à notre souverain l'importance du travail de cette association qui œuvre au quotidien pour faciliter la mise à l'emploi des personnes porteuses d'un handicap.

À son arrivée, le Roi Philippe fut chaleureusement accueilli par le bourgmestre avant de rejoindre la directrice et fondatrice de Diversicom, Marie Laure Jonet, qui a eu l'occasion de lui expliquer les différents projets de l'ASBL au travers d'une exposition photographique. Fondée en 2014, Diversicom agit essentiellement dans trois domaines : l'accompagnement des personnes en situation de handicap sur le marché du travail, le soutien aux entreprises désireuses d'adapter leurs modes de fonctionnement aux personnes en situation de handicap et la mise en relation des personnes en situation de handicap avec des entreprises adaptées. L'asbl sensibilise également le monde entrepreneurial et les pouvoirs publics aux meilleures pratiques en matière d'emploi de personnes en situation de handicap.

Documents de voyage : pensez-y à temps !

Ça y est, l'été est à nos portes ! Peut-être avez-vous prévu de partir en vacances dans les semaines qui viennent ? Si vous devez obtenir un document d'identité pour vous rendre à l'étranger, n'attendez pas la dernière minute : les demandes affluent en cette période et, une fois le précieux sésame commandé, il faudra prévoir un certain délai pour le recevoir.



Carte d'identité

Obligatoire pour tout les belges dès 12 ans, la carte d'identité constitue la preuve de votre inscription au registre national. D'une validité variable selon l'âge (6 ans pour les 12-17 ans, 10 ans pour les 18-74 ans et 30 ans pour les plus de 75 ans), elle peut servir de document de voyage dans la plupart des pays de l'UE, dans certains états limitrophes et dans un nombre limité d'autres destinations*. Sa commande s'effectue sur rendez-vous auprès du service Population. Elle coûte 26 € et il faut compter 15 jours ouvrables pour la recevoir, bien qu'une procédure de délivrance rapide soit possible en cas d'urgence (délai : 1 jour ouvrable | 130 € livrée à la commune ou 150 € livrée au SPF Intérieur).

Kids-ID

La Kids-ID est le document d'identité pour les enfants belges de moins de 12 ans. Elle n'est pas obligatoire : les parents doivent la demander spontanément, notamment en prévision d'un voyage au sein de l'UE ou dans certains autres pays*. Valable 3 ans, elle s'obtient aussi sur rendez-vous auprès du service Population, en présence de l'enfant concerné et de son/ses parent(s) ou de la personne exerçant sur lui l'autorité parentale. Son prix est de 9 € et elle est délivrée sous 15 jours ouvrables, mais il existe là aussi une procédure d'urgence le cas échéant (délai : 1 jour ouvrable | 130 € livrée à la commune ou 150 € livrée au SPF Intérieur).

Passeport

Les citoyens qui se rendent dans un pays où la carte d'identité ne suffit pas ont besoin d'un passeport*. Les commandes – s'il s'agit d'un mineur, sa présence ainsi que celle de la ou des personne(s) exerçant sur lui l'autorité parentale est nécessaire – s'effectuent sur rendez-vous auprès du service Population. Les passeports « *adultes* » (validité : 7 ans | prix : 100 €) comme les passeports « *enfants* » (validité : 5 ans | prix : 60 €) sont délivrés dans un délai de 10 jours ouvrables. Une fois encore,

des solutions plus rapides mais aussi plus onéreuses existent : procédure urgente (délai : 1 jour ouvrable | 275 € pour les adultes | 240 € pour les enfants) ou procédure super urgente (délai : 4h30 | 350 € pour les adultes | 350 € pour les enfants si commandé à la commune ou 320 € si commandé au SPF Affaires étrangères).

Deux soirées spéciales pour les commander ou les retirer

Suspendues durant l'été, les permanences tenues chaque mardi soir (de 16h à 18h45) par les services Population et Etrangers rouvriront exceptionnellement **les 2 juillet et 6 août 2024**, uniquement pour les démarches liées à la commande et au retrait de documents d'identité. Pour rappel, toute commande de document d'identité auprès de ces services nécessite une prise de rendez-vous via le site web de la commune.

Service Population

02 627 21 11 – population@etterbeek.brussels

*Pour plus de précisions à ce sujet et/ou pour toute autre information utile en lien avec les documents de voyage nécessaires dans le cadre d'un séjour à l'étranger, n'hésitez pas à consulter le site web du SPF Affaires étrangères (diplomatie.belgium.be).

* ACTU

Visite royale à Etterbeek

Le 16 mai dernier, Sa Majesté le Roi Philippe s'est rendu à Etterbeek pour découvrir l'asbl Diversicom qui encourage la mise à l'emploi des personnes porteuses de handicap sur base de leurs compétences. Accueilli par le bourgmestre Vincent de Wolf, notre souverain a pu découvrir les nombreux projets portés par l'association et s'entretenir avec des chercheurs d'emploi et des représentants d'entreprises qui coopèrent avec l'asbl. Une visite particulièrement enrichissante sur le plan humain.

Après la visite de l'exposition, le Roi a pu s'entretenir de façon privilégiée avec des personnes porteuses d'un handicap qui ont pu raconter au souverain leur expérience, leurs difficultés mais aussi leurs victoires professionnelles grâce à l'aide de l'association. Cette rencontre conviviale s'est clôturée par un petit concert et une photo de famille. Ce moment important dans la vie de l'association restera gravé dans les mémoires.

1 Asbl Diversicom
diversicom.be



Une photo de famille inoubliable.

* ENTRETIEN

La Clef : une jeune quinquagénaire en pleine forme

« *La Clef* », c'est le nom que porte la Maison des Jeunes d'Etterbeek depuis 1974. Elle fête donc cette année son premier demi-siècle d'existence. Mais que l'on ne s'y trompe pas : « *la Clef* » affiche une forme olympique et a même considérablement diversifié ses activités ces dernières années. Âgés de 10 à 26 ans, les jeunes y participent chaque jour à des ateliers créatifs, des sorties sportives ou des activités socio-culturelles. C'est aussi un espace convivial de rencontre et d'échange destiné à créer du lien entre jeunes issus de tous les quartiers d'Etterbeek. Après une période Covid particulièrement difficile, notre Maison des Jeunes est parvenue à se réinventer grâce à sa dynamique équipe d'animateurs. Nous en avons rencontré trois pour nous raconter cette belle aventure...



Magali Noach
coordinatrice
animatrice

La Maison des Jeunes « La Clef » ressemblait-elle déjà en 1974 à ce qu'elle est aujourd'hui ?

Olivier : « Probablement pas. D'abord, elle ne se trouvait pas ici, avenue d'Auderghem, mais au 74, rue des Champs, près du centre des sports. Quelques années plus tard, elle s'est installée dans ses locaux actuels qui abritaient précédemment « la Maison Bis-Art Bizarre ». Raison pour laquelle une araignée géante a longtemps décoré sa façade. On ne pouvait pas la louper ! La Maison des Jeunes s'est donc développée ici mais durant les années 80-90, il faut bien le reconnaître, elle n'avait pas forcément bonne réputation. »

Magali : « Elle était quasi-exclusivement fréquentée par un groupe de jeunes un peu plus âgés, rien que des garçons. Il n'y avait donc pas de mixité et lorsqu'on ne faisait pas partie du cercle des habitués, c'était difficile de pousser la porte et de s'y faire une petite place. Pour ne rien arranger, les contacts avec les voisins et le quartier étaient très distants, voire inexistantes. »

De quelle manière-a-t-on réussi au début des années 2000 à modifier l'image de la Maison des Jeunes ?

Olivier : « Plusieurs éléments nous ont permis d'inverser la tendance. D'abord, nous avons obtenu en 2005 le degré d'agrément le plus élevé auprès de la Fédération Wallonie Bruxelles. Cela veut dire plus de subsides et des moyens supplémentaires pour diversifier nos activités. Et puis surtout, un nouveau responsable a pris la barre du navire : Christophe Gonod. En créant de nouvelles activités destinées à ouvrir nos portes à d'autres jeunes, notamment aux filles, et en veillant à nous intégrer davantage dans la vie du quartier, il a complètement redoré le blason de notre Maison des Jeunes. Passionné de musique, il a créé un local de répétition ainsi qu'un véritable label, MJ Key Recordz qui, dans des styles musicaux très variés, a permis à de nombreux jeunes d'enregistrer des disques et de se produire sur scène à diverses occasions. Sa disparition inopinée, il y a quelques années, nous a tous bouleversés. »



Kaman Diaby
animateur
responsable

Magali : « Mais les animateurs qui étaient déjà présents dans l'équipe et celles et ceux qui les ont rejoints ensuite ont maintenu le cap qu'il avait tracé. Le label fonctionne toujours. Depuis 3 ans, on organise aussi le festival Propulsion au Senghor. Durant deux jours, on y met nos musicien-ne-s, chanteurs et chanteuses à l'honneur, mais il y a aussi des expos, du stand-up, de la danse, des ateliers et des projections. C'est une formidable vitrine pour notre Maison des Jeunes ; rien que cette année nous y avons accueilli 400 visiteurs ! »

Aujourd'hui, peut-on dire que la Maison des Jeunes représente tous les quartiers de la commune et que toutes les tranches d'âge la fréquentent ?

Magali : « Nos membres sont à 80 % Etterbeekoïses, la plupart fréquentent les écoles d'Etterbeek et habitent dans l'axe Saint-Pierre - Jourdan - La Chasse. Cela dit, tous les quartiers de la commune sont représentés ! Nous avons environ 200 inscrits, parmi lesquels une cinquantaine d'habitants. Notre public a aussi rajeuni : nous accueillons majoritairement des jeunes de 10 à 15 ans. Le public des 16 ans et plus est plus difficile à toucher. »

Kaman : « Le Covid a eu un effet important sur l'évolution de notre public. D'abord, cela a été une période pénible car nous avons dû interrompre nos activités et les maintenir en distanciel était impossible. Lorsque nous avons repris progressivement nos activités, nous sommes donc pratiquement repartis de zéro. Nous avons alors choisi de travailler sur l'image et la visibilité de la MJ : nouveau site web, brochures, promotion dans les écoles... C'était le bon choix : en 6 mois, nous sommes passés de 0 à 150 inscrits ! Et on a profité de ce nouveau départ pour élargir encore notre champ d'activités. »

Qu'avez-vous prévu pour fêter dignement vos 50 ans ?

Magali : « Une grande fête de fin d'année qui aura lieu le 28 juin prochain. Nous y inviterons tous nos membres bien sûr, mais aussi les parents, les administrateurs de la MJ et nos partenaires. Le programme n'est pas encore



L'équipe des animateurs au grand complet avec de gauche à droite : Olivier, Juliette, Kaman, Delphine, Erin et Magali.



Olivier Noisiez
animateur
responsable

complètement bouclé mais il y aura une animation assez originale : l'idée est d'inviter chacun à raconter une anecdote sur la Maison des Jeunes dont l'illustration sera ensuite confiée à un dessinateur qui compilera tout ça sur un panneau géant. On a hâte de voir le résultat ! »

Maison des Jeunes d'Etterbeek La Clef
189 avenue d'Auderghem
02/640 49 96 – 0472/27 98 17 – info@laclef.be

*

Notre but : faire des nos jeunes des « cracs » !



Difficile, évidemment, de dresser en quelques lignes le catalogue complet des activités socio-culturelles ou sportives, des ateliers, sorties et stages organisés par la Maison des Jeunes. Le programme est varié et on y trouve autant d'animations ludiques que pédagogiques. Dans cette dernière catégorie, par exemple, on pointera les séances d'aide aux devoirs (trois fois par semaine, pour les primaires et les secondaires) ou encore un atelier (le « *Projet Cascade* ») centré sur des initiatives écocitoyennes. Si vous voulez découvrir dans le détail tout ce que la Clef vous propose, n'hésitez pas consulter son site web : laclef.be.

Vous y verrez qu'elle est ouverte les lundis, mardis, jeudis et vendredis, de 15h à 19h et le mercredi, de 12h à 19h. Le samedi est consacré aux sorties culturelles ou sportives.

L'équipe se compose de cinq animateurs (Erin, Delphine, Juliette, Kaman et Olivier) regroupés autour d'une coordinatrice (Magali). Tous insistent sur ce qui constitue la principale vocation de la Maison des Jeunes : réserver aux jeunes le meilleur accueil possible et en faire des cracs ! C'est-à-dire des « *citoyens responsables, actifs, critiques et solidaires* ».

*

Violences sexuelles et intrafamiliales : la prise en charge des victimes renforcée grâce au projet EVA

EVA (pour « *Emergency Victim Assistance* »), c'est là l'acronyme choisi par la Service Public Régional pour désigner les cellules d'accueil spécifique des victimes de ce type de violences qui, ces derniers mois, se sont multipliées un peu partout sur le territoire bruxellois. Grâce à un subside octroyé à la zone de police Montgomery, un dispositif similaire a récemment été mis sur pied dans les commissariats des trois entités qu'elle regroupe (Etterbeek, Woluwe-Saint-Pierre et Woluwe-Saint-Lambert).



Vincent De Wolf
Bourgmestre

Des espaces adaptés et une attention particulière portée aux enfants

Pour pouvoir accueillir les victimes dans un cadre à la fois sécurisé et confortable, propice à l'écoute et au sein duquel elles pourront s'exprimer sans crainte, des locaux spécialement affectés à cette tâche ont été aménagés dans chacune des trois Maisons de police de la zone. Ameublement, décoration, luminosité... Rien n'a été laissé au hasard !

« L'objectif étant de créer un environnement et une ambiance chaleureux et réconfortants, où les personnes qui s'y rendent peuvent se sentir à l'aise et en confiance. »

Une réflexion a également été menée à ce niveau en ce qui concerne la présence éventuelle d'enfants, leur bien-être pouvant constituer un facteur décisif dans la prise en charge et l'accompagnement de leur parent. Un coin TV/DVD a donc été installé dans les salles d'attente et des jouets, des marqueurs et crayons de couleur, des livres ainsi que du mobilier pour enfants ont été prévus à leur attention. Une fois ceux-ci occupés de façon calme et sereine, la victime peut alors être auditionnée par les policiers en prenant tout son temps, sans avoir à se préoccuper d'eux à ce moment-là.

Un accès facilité et des garanties en termes de confidentialité

Chacun des lieux d'implantation de la cellule EVA est accessible 24h/24, 7 j/7, et une ligne téléphonique ainsi qu'une adresse email spécifiques ont aussi été créées en vue de faciliter les prises de contact. Les personnes qui le désirent peuvent également prendre directement rendez-vous dans le commissariat de leur choix via le site web de la zone de police Montgomery, l'agenda en ligne privilégiant alors plutôt les entretiens en semaine, entre 8h30 et 13h.

Cette possibilité de pouvoir prendre rendez-vous en ligne, sans devoir parler à qui que ce soit ou avoir à se déplacer, permet de lever une première barrière généralement liée à la peur et/ou la honte. Les bornes interactives installées dans les halls d'entrée de chaque Maison de police de la zone permettent d'en lever une deuxième, la victime pouvant par ce biais signaler discrètement sa présence à l'accueil, sans devoir en expliquer la raison, afin d'être rapidement prise en charge (limitation du temps d'attente) par des agents spécialement sensibilisés et formés. Enfin, précisons encore que tous les locaux de la cellule EVA de la zone Montgomery ont été entièrement insonorisés, une fois de plus dans l'optique de garantir la sécurité des personnes et la confidentialité des entretiens.

Des équipes spécialisées aux missions multiples et variées

Outre la prise en charge des victimes de violences sexuelles ou intrafamiliales qui se présentent à eux spontanément ou après avoir préalablement pris rendez-vous en ligne, les membres de la cellule EVA interviennent également de façon préventive en accompagnant en amont les personnes en danger ou qui se sentent menacées. Ils accueillent aussi les personnes



renseignées dans le cadre d'un signalement ou d'une plainte, faisant l'objet d'une recommandation du dispatching zonal ou emmenées sur place par leurs collègues suite à une intervention urgente menée sur le terrain.

Dans tous les cas, chaque victime sera reçue par des policiers et/ou policières sensibilisés à la thématique des violences sexuelles ou intrafamiliales et ayant bénéficié de différentes formations dans ce domaine. Des formations qui ont déjà été suivies par de très nombreux membres du personnel de la zone, tous services confondus, et auxquelles doivent dorénavant systématiquement assister tous les agents nouvellement engagés.

Cette exigence de sensibilisation et de formation ne s'arrête d'ailleurs pas à la porte des commissariats. L'un des objectifs de la cellule EVA vise en effet à mieux faire connaître le sujet auprès du grand public ainsi qu'à l'informer de son existence, notamment grâce à différents outils de communication (affiche, dépliant, page web, publications sur les réseaux sociaux, etc.) spécialement développés par la zone dans le cadre de son lancement.

Enfin, ce projet vise également à renforcer les synergies existantes entre les acteurs impliqués dans la lutte contre les violences sexuelles et intrafamiliales ainsi qu'à établir de nouvelles collaborations le cas échéant. Plus la connaissance mutuelle et les liens de confiance seront solides entre ces différents partenaires, plus les victimes faisant appel à ces organismes seront orientées vers la cellule EVA pour signaler les crimes qu'elles ont subi.

Cellules EVA de la zone de police Montgomery

02 788 96 92 – zpz.montgomery.eva@police.belgium.eu – police.be/5343



Inaugurée fin 2023 en présence de la Secrétaire d'Etat bruxelloise en charge de l'Egalité des chances, Nawal Ben Hamou, du bourgmestre Vincent De Wolf et du chef de corps de notre police locale, Michaël Jonniaux, la cellule EVA de la zone Montgomery a depuis pleinement prouvé son utilité et son efficacité.

* ACTION POLITIQUE

Renforcer l'accompagnement vers l'emploi pour un avenir meilleur

En Région bruxelloise et à Etterbeek, l'insertion socio-professionnelle des bénéficiaires de l'aide sociale est un enjeu majeur. Le CPAS d'Etterbeek s'engage à accompagner et activer les personnes vers l'emploi, perçu comme un véritable ascenseur social. Pour cela, après les crises successives qu'a traversé la population, le CPAS renforce ses équipes d'insertion socio-professionnelle afin de favoriser un soutien encore plus performant et plus personnalisé aux Etterbeekoises et Etterbeekois.



Arnaud Van Praet
Président du CPAS



Dans une région comme Bruxelles, où les défis économiques et sociaux sont nombreux, il est essentiel de donner à chacun les outils nécessaires pour accéder au marché du travail. L'emploi ne représente pas seulement une source de revenu, mais également un moyen de renforcer l'autonomie, la dignité et l'intégration sociale des individus.

Aujourd'hui, 5,2 % de la population etterbeekoise âgée de 18 à 64 ans est bénéficiaire du revenu d'intégration sociale. Ce chiffre souligne l'importance de notre mission et la nécessité d'offrir un soutien adéquat à ces personnes pour qu'elles puissent retrouver une place active et épanouissante dans notre société.

L'insertion socio-professionnelle est ainsi au cœur des missions du CPAS. Notre approche repose sur une vision sociale et libérale de l'accompagnement des personnes. Nous croyons fermement que chaque individu a le potentiel de réussir et de s'épanouir professionnellement. Pour cela, le CPAS met en place des parcours d'insertion adaptés aux besoins et aux compétences de chaque bénéficiaire.

Tout bénéficiaire du revenu d'intégration sociale doit, sauf motif justifié, être disposé à l'emploi. Dans ce cadre, il doit obligatoirement

conclure un contrat appelé « projet individualisé d'intégration sociale » (PIIS). Par ce contrat, il s'engage à suivre soit des études, soit une formation professionnelle, soit une recherche active d'emploi. Cette obligation vise à encourager une dynamique d'insertion et à favoriser le retour à l'emploi.

Alors que de nombreuses personnes doivent faire face à des obstacles importants, tels que la barrière linguistique, le manque de qualifications ou encore des situations familiales compliquées, un accompagnement individualisé est nécessaire. C'est la raison pour laquelle le CPAS renforce ses équipes d'insertion socio-professionnelle, afin d'être plus performants et répondre efficacement aux besoins croissants de notre population.

En investissant dans l'insertion socio-professionnelle, le CPAS d'Etterbeek s'engage non seulement à aider les personnes en situation de précarité à retrouver un emploi, mais aussi à contribuer au dynamisme économique et social de notre commune. Chaque réussite individuelle est une victoire collective qui participe à la cohésion et au progrès de notre communauté.

Une première étape vers un travail stable et durable

Le CPAS met également directement à l'emploi les bénéficiaires pour une durée de 1 à 2 ans dans le cadre de contrats d'insertion, dits « Article 60 ». Ces contrats permettent aux bénéficiaires d'acquérir une expérience professionnelle. Dans ce cadre, le CPAS travaille en étroite collaboration avec divers partenaires – entreprises, associations, pouvoirs publics – pour créer des synergies et des opportunités concrètes d'emploi. Ce retour sur le marché de l'emploi augmente significativement leurs chances de trouver, par la suite, un emploi stable et durable. Depuis le début de la législature, ce sont plusieurs centaines de bénéficiaires qui ont pu bénéficier de tels contrats et retrouver le chemin de l'emploi.



* ACTION POLITIQUE

Végétalisons les cours de récréation

Une cour de récréation arborée avec des tunnels et toboggans, une mare et un potager pédagogique, des revêtements de sol variés, un coin calme et végétal ou encore un jardin didactique et des jeux de grimpe... Cela sonne comme un doux rêve qui pourtant est en train de devenir une réalité pour plusieurs écoles bruxelloises. À Etterbeek aussi, ce rêve se concrétise. Zoom sur deux projets en cours.



Caroline Joway
Échevine de l'Espace public

Opération Ré-création

Ce projet, initié par Bruxelles Environnement et Perspectives Brussels, a pour objectif de transformer les cours de récréation en espaces de jeu et de ressourcement végétalisés, mixtes et de qualité, tout en amenant de la nature rafraîchissante dans le quartier. Vingt écoles ont été sélectionnées, dont les écoles communales etterbeekoises Claire Joie et La Farandole.

Entre 2021 et 2022, les deux établissements ont travaillé à la conception de leur nouvelle cour. Élèves, corps enseignant, directions, équipes techniques d'entretien et parents ont eu l'occasion de préciser leurs besoins et leurs envies. Les architectes partenaires ont rassemblé et transformé leurs visions en plan d'aménagement, dont vous trouvez des exemples ci-contre. La 2^{ème} étape, qui consiste à la rédaction des clauses techniques et au lancement des marchés publics vient de se terminer pour les deux écoles. La dernière étape, le démarrage des chantiers, suivra dans les prochains mois mais elle demande une sérieuse coordination : il faut en effet naviguer entre les impératifs classiques d'un chantier (entreprise disponible, météo, matériaux, personnel, etc.) et ceux du calendrier scolaire (congés, fête de l'école, alternatives à la cour de récréation le temps du chantier, etc.).

« Ces projets représentent l'avenir pour moi, car on y mêle à la fois des préoccupations environnementales et climatiques à des enjeux de cohésion, de bien-être et de vie en communauté. Je tenais à saluer l'engagement des deux écoles et de leurs associations de parents, qui sont à l'initiative de ces projets, soutenus par la commune par la suite bien entendu » explique l'échevine en charge des Travaux publics et des Espaces verts. « Ce que je trouve également formidable, outre le résultat final, c'est l'implication de tous les acteurs.rice.s de l'école dans le projet : les élèves ont donné leurs idées, les enseignant.e.s aussi, les parents, la direction, etc. Le résultat correspond donc parfaitement aux besoins de tous ceux et celles qui vivent à l'école. »



La future cour végétalisée de la Farandole favorisera les échanges, les activités sportives et l'éveil à la nature.



Repenser la cour et la verdurer, c'est aussi proposer aux enfants des espaces variés et mixtes, aussi bien en termes d'âges que d'activités, tout en intégrant les contraintes pratiques d'entretien et de rangement.

Rénovation de la cour du Paradis des Enfants

Au Paradis des Enfants, les cours vont également être réaménagées à la suite de la construction de la nouvelle aile de l'école inaugurée en août dernier. Si la cour extérieure (côté parc) est à présent terminée, ce sera bientôt au tour de la cour intérieure de subir une cure de jouvence. Ce projet a également été pensé avec l'équipe éducative, pour répondre à leurs besoins, grâce à l'appui du service Travaux publics et Espaces verts de la commune et d'un bureau d'architectes. L'objectif : verdurer et rendre agréable cette cour bétonnée et vétuste. Il restera ensuite le gros projet de réaménagement du parc, accessible également au public.



Les travaux avancent dans la nouvelle cour du paradis des Enfants.

* ACTU

Les chèques émancipation reviennent en 2024

Les chèques émancipation, d'une valeur de 100 € par enfant, offrent aux parents la possibilité d'inscrire leurs enfants à une gamme variée d'activités, telles que des clubs sportifs, des stages pendant les vacances scolaires, des activités culturelles ou artistiques reconnues. Que ce soit pour la natation, le sport en salle, des cours de musique, de danse, de dessin ou des stages d'éveil, ces chèques ouvrent un éventail varié de possibilités.

L'an dernier, le CPAS a fait un pas en doublant le montant de ces chèques, les faisant passer de 50 à 100 € par an et par enfant, ce qui témoigne de son engagement constant en faveur de l'épanouissement des jeunes et de la lutte contre les inégalités sociales.

Le programme, initié il y a trois ans par le Président du CPAS, Arnaud Van Praet, vise à encourager les enfants et adolescents à s'impliquer dans des activités sportives et artistiques. Non seulement ces activités contribuent à leur développement personnel, mais elles favorisent également leur intégration sociale au sein de notre communauté.

Pour bénéficier de ces chèques émancipation, les ménages etterbeekois bénéficiant du Revenu d'Intégration Sociale (RIS) ou d'une aide équivalente doivent simplement présenter la preuve de paiement des frais d'inscription à leur assistant social. Les ménages dont les revenus sont inférieurs au seuil de pauvreté auront également la possibilité d'en bénéficier, après une enquête sociale.

Pour de plus amples informations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter le CPAS d'Etterbeek.

i CPAS d'Etterbeek
02 627 22 57 - info@cpas-etterbeek.brussels



À pied ou à vélo, redécouvrez votre commune

Etterbeek encourage via de nombreuses initiatives la pratique d'une mobilité durable. Avec les beaux jours, elle vous propose deux activités originales et conviviales pour l'explorer.



Le lundi 1^{er} juillet entre 18h et 20h30, vous êtes invité à découvrir la « *Slow City* ». Accompagné d'un guide, vous commencerez par un quiz en image sur des sujets liés à la sécurité, à l'environnement et à la région bruxelloise. Vous explorerez ensuite votre quartier, armés d'un pistolet de vitesse et d'un sonomètre. Cette promenade guidée vous permettra de mieux comprendre les choix faits à Bruxelles en termes de mobilité.

Cet atelier est gratuit. Il est organisé en français à la Maison de la mobilité active (catering prévu sur place). Pour participer à cette activité, il est indispensable de s'inscrire auprès du service Mobilité.

Le dimanche 30 juin dès 14h30, vous avez rendez-vous avec la « *Kidical Mass* ». Des balades à vélo ont déjà été organisées dans le passé via le projet Etterbike. Elles avaient généralement lieu en soirée ou lors du Dimanche sans voiture. Cette fois, la commune participe à la Kidical Mass afin de toucher un nouveau public familial.

L'activité vise à inciter davantage d'enfants et de parents à se déplacer à vélo. L'objectif est donc de soutenir un autre moyen de transport mais également d'apporter de la convivialité. Les participants (re)découvrent la commune d'une autre façon, en groupe et à vélo, lors d'un moment festif. La Kidical Mass est effectivement le moyen idéal pour découvrir de nouveaux endroits dans la commune. L'itinéraire choisi est toujours différent, le long des parcs, des terrains de jeux ou des événements pour enfants.

Les services Mobilité, Prévention et Sécurité routière seront présents au départ et à l'arrivée de la Kidical Mass pour offrir une collation aux enfants et distribuer des goodies. Le départ de la parade à vélo sera donné à 15h sur la place Van Meyel.

i Maison de la mobilité active (MAHMA) :
Avenue de la Chasse, 231
Service Mobilité
02 627 27 34 – mobilite@etterbeek.brussels
Kidical Mass
contact@kidicalmass.brussels
kidicalmass.brussels/1040



De nouvelles drop-zones installées et respectées



Les trottinettes électriques sont aussi devenues incontournables à Bruxelles. Mais il était essentiel de réglementer le stationnement de ces véhicules afin qu'ils ne gênent plus le passage dans l'espace public. Dans cette optique, la cellule répression s'attache à faire respecter la réglementation en vigueur sur le stationnement des véhicules de cyclopartage.

Si le stationnement sauvage des trottinettes électriques a nettement baissé ces derniers mois, la cellule concentre désormais ses efforts sur le respect des drop-zones. La mise en place de celles-ci fait l'objet d'un processus participatif avec les habitants. La commune d'Etterbeek va en installer six nouvelles sur son territoire (rue Léon de Lantsheere 19, au coin de la rue de la Tourelle et de la rue du Cornet, square de Léopoldville 11, rue des Pères Blancs 4, rue de Linthout 246 et rue Colonel van Gele 3). Ce qui portera à 94 le nombre de drop-zones sur Etterbeek. Les usagers qui ne respectent pas ces emplacements sont susceptibles d'être sanctionnés. Les trottinettes mal garées sont photographiées et répertoriées avant d'être embarquées et stockées à l'hôtel communal dans l'attente que l'opérateur vienne les récupérer, non sans s'être préalablement acquitté d'une amende administrative pouvant aller jusqu'à 350 €, majorée d'une taxe de stockage de 100 €. Si vous constatez des trottinettes mal stationnées, signalez-le via l'application FixMyStreet.

i fixmystreet.brussels





Prévention des cambriolages : des solutions existent

Afin d'éviter toute mauvaise surprise à votre retour de vacances et pour voyager l'esprit tranquille, prenez les mesures nécessaires en amont, avec le soutien de la police et du service de Prévention !

Le saviez-vous ? Les habitants des trois entités regroupées au sein de la zone de police Montgomery (Etterbeek, Woluwe-Saint-Lambert et Woluwe-Saint-Pierre) peuvent solliciter auprès de celle-ci la surveillance de leur habitation lorsqu'ils doivent la quitter durant une certaine période. Ce système préventif dépasse d'ailleurs le simple cadre des vacances puisqu'il peut aussi s'appliquer en d'autres circonstances, par exemple en cas d'hospitalisation ou lors d'un séjour en maison de retraite.

Les logements ainsi signalés feront l'objet d'une attention accrue des patrouilles de surveillance qui s'y arrêteront fréquemment, de jour comme de nuit, afin de vérifier si tout est en ordre. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit d'en faire la demande (au minimum 7 jours avant le début de votre absence) via le guichet en ligne police-on-web.be ou un formulaire spécifique disponible sur le site police.be/5343, qu'il faudra ensuite transmettre à la zone par courrier, via email, en le déposant à l'accueil de votre commissariat local ou en le remettant directement à votre inspecteur de quartier.

Dans le même esprit, vous pouvez aussi vous adresser au service de Prévention qui propose des visites gratuites à domicile pour y effectuer



un « *check-up sécurité* » (analyses des points faibles, de la sécurité des portes et fenêtres, etc.), suite auquel des conseils vous sont ensuite prodigués. Ces conseils n'engagent à rien, n'incluent pas forcément des frais importants – certaines mesures relèvent plus de bonnes habitudes à prendre – et permettent de limiter considérablement les risques de cambriolages.

Pour bénéficier d'un audit de votre logement, il suffit de prendre rendez-vous avec la conseillère en prévention-vol de la commune par téléphone (02 737 02 01),

via email (n.dambrosio@etterbeek-prevention.be) ou lors de l'une des permanences qu'elle organise chaque 1^{er} et 3^{ème} mercredi du mois, de 14h à 17h30, au sein de la Maison de la mobilité active d'Etterbeek (231 avenue de la Chasse).

Enfin, sachez également que la commune propose différentes primes destinées à vous prémunir contre le vol telles celles liées à la sécurisation des habitations ou à la protection contre le vol de vélos. Pour des informations détaillées au sujet de ces primes, n'hésitez pas à consulter le site web de la commune (rubrique « *Vos démarches/Prime et subsides* »).



Retour sur les festivités de printemps



Au milieu d'un mois de mai pour le moins humide, deux événements majeurs ont eu la chance de bénéficier d'un soleil généreux. Souvenez-vous, le 5 mai dernier, l'avenue de Tervueren était en fête. Une fois de plus, les communes de Woluwe-Saint-Pierre et d'Etterbeek avaient mis les petits plats dans les grands pour faire de cette journée un moment inoubliable. Braderie, artisans, démonstrations de danse et de nombreuses disciplines sportives ont illuminé ce dimanche.



Quelques jours plus tard, c'était au tour du Marché médiéval de prendre ses quartiers autour de la fontaine du parc du Cinquantenaire. L'événement a accueilli plusieurs milliers de personnes qui ont pu assister à des combats médiévaux, des concerts et se régaler de spécialités moyenâgeuses. Merci aux artistes, aux compagnies et aux artisans pour leur fidélité ainsi qu'aux organisateurs pour leur investissement durant ces trois jours de fête !



Opinions



LA LISTE
du Bourgmestre

L'importance des maisons de jeunes comme La Clef à Etterbeek

Anne Vandersande
Cheffe de groupe



Au fil de ces cinquante dernières années, la maison de jeunes La Clef est devenue un acteur incontournable de la vie de quartier.

Grâce à l'encadrement d'une équipe d'animateurs professionnels, nos jeunes abordent des sujets sociétaux, valorisent leur créativité et mettent en œuvre des projets. De nombreux jeunes y découvrent un espace de liberté et d'expression essentiel à la construction de soi. Ils acquièrent une conscience citoyenne responsable active et solidaire.

Le rôle fondamental des maisons de jeunes permet de développer chez nos jeunes l'ouverture d'esprit de même qu'une sensibilisation aux valeurs démocratiques comme la participation citoyenne mais principalement le vivre-ensemble grâce à l'engagement dans des projets communs.

Enfin, je tiens à féliciter la maison de jeunes La Clef pour la manière dont elle a su rebondir après la crise sanitaire et les moments difficiles qu'elle a pu rencontrer.

En favorisant l'inclusion et en offrant un cadre bienveillant où les jeunes peuvent s'exprimer, s'affirmer en toute égalité, je souligne l'importance de son rôle dans la sensibilisation des futures générations à une grande diversité de thématiques. Cela se fait notamment par la participation à des projets culturels, artistiques qui renforce le véritable vivre ensemble; caractéristique majeure de notre commune.



Tandem parents-enseignants contre le harcèlement scolaire !

Stéphanie Ngalula



Le harcèlement a depuis des années pris de l'ampleur. S'il n'est pas adéquatement pris en charge, il pourrait mettre en péril la construction d'une

société où chacun-e a sa place. Une telle perspective est inacceptable pour les écologistes !

Ecolo-Groen a un plan ! Un plan collaboratif tandem parents-enseignants, fait de mesures concrètes dont on peut citer quelques axes :

1. Formation et sensibilisation

Enseignant-e : suivre des formations régulières sur la détection et la gestion du harcèlement.

Parent : assister à des sessions d'information organisées par l'école pour comprendre le phénomène.

2. Création d'un climat scolaire positif

Parent :

- participer activement aux initiatives scolaires visant à améliorer le climat scolaire ;
- maintenir un dialogue ouvert avec leurs enfants sur leur expérience scolaire.

Enseignant-e : mettre en place des activités de renforcement de l'esprit d'équipe et de collaboration.

3. Cours d'empathie

4. Mise en place de politique claire anti-harcèlement

Direction scolaire : établir un protocole précis (co-construit avec un GT de parents d'élèves) pour le signalement et la gestion des cas.

5. Evaluation continue des actions

Ecolo-Groen promeut le bien-vivre à l'école et un milieu accueillant pour tous nos enfants.



L'heure du bilan : six mesures pour ces six années

Lucien Rigaux
Chef de groupe



Depuis six ans, le groupe socialiste est dans la coalition communale où il initie, élabore et collabore, avec ses partenaires de majorité, à des projets pour le bien-être des

Etterbeekois. Notre priorité est de soutenir les plus bas revenus ainsi que notre tissu culturel et économique, notamment lors des crises, tout en veillant à améliorer le cadre de vie de l'ensemble de la population. Nous avons ainsi, entre autres, porté et adopté :

1. Des subsides pour les commerçants qui mettent gratuitement à disposition de l'eau et des toilettes ;
2. Une collaboration étroite avec la Secrétaire régionale bruxelloise au Logement pour créer des logements publics, développer les agences immobilières sociales et lutter contre les logements inoccupés ;
3. Une aide pour la garde d'enfants à destination des familles monoparentales, particulièrement touchées par le risque de pauvreté ;
4. La mise en place des chèques-sport pour encourager les familles aux revenus modestes à pratiquer des activités sportives ;
5. La végétalisation de nos écoles ainsi que de meilleurs repas moins chers dans les cantines ;
6. La mise en place de « Housing First », soit des logements avec un accompagnement social pour les personnes sans abri.

Ces quelques exemples s'inscrivent dans un éventail plus large de mesures auxquelles le groupe socialiste est fier d'avoir contribué. Nous sommes désormais déterminés à continuer le travail pour améliorer la cohésion sociale, renforcer la solidarité et garantir un meilleur cadre de vie à Etterbeek.



Les Engagés
POUR UNE SOCIÉTÉ RÉGÉNÉRÉE

Trajectoire vers un emploi

Louise-Marie Bataille
Conseillère communale



Avoir un travail et un logement sont les deux piliers de la dignité, de l'autonomie et de l'intégration dans la société. C'est la raison pour laquelle l'action du CPAS en matière d'insertion socio-professionnelle est si importante.

On se réjouit donc des différentes collaborations que le

CPAS mène en vue de lutter contre le fléau de l'inactivité et de développer la formation et l'accompagnement des chercheurs d'emploi. Avec la Mission locale pour l'emploi (MLE), des activités de remobilisation et d'outillage, ainsi que la réalisation de petits travaux sont mises en œuvre.

De son côté, la commune et des entreprises locales sont actives dans la mise à l'emploi de personnes aidées par le CPAS, via des contrats appelés dans le jargon 'article 60'. La commune ne pourrait-elle faire un pas de plus : pourquoi pas un partenariat entre la Maison de l'emploi d'Etterbeek et l'association Duo for a job pour soutenir nos chercheurs d'emploi ? Duo for a job connaît en effet d'excellents résultats de remise à l'emploi grâce à l'accompagnement très soutenant d'un mentor ; nous saisissons cette occasion pour féliciter les bénévoles qui y investissent leurs talents et leur énergie.



Le Survol aérien de Bruxelles, une question de santé publique

Gisèle Mandaila



Le 29 mars 2024, l'aéroport de Bruxelles National (Zaventem) s'est vu délivrer un permis d'environnement permettant l'exploitation de l'aéroport National pour une durée illimitée dans le temps. Les conditions d'exploita-

tion ne tiennent pas compte des demandes incessantes des habitants des communes survolées dont Etterbeek. En effet, ce nouveau permis offre la possibilité à l'exploitant d'augmenter le plafond annuel des mouvements d'avion à partir de 2032 à 240 000 mouvements au lieu de 220 000 comme demande, autorise toujours les vols de nuit et ne tient pas compte des engagements climatiques internationaux et européens. Selon l'étude de « Bond Beter Leefmilieu », le sommeil des centaines des riverains est sérieusement perturbé et il y a un risque accru pour ces personnes de développer une hypertension artérielle et voir de maladie cardiaque. La santé des Etterbeekois-ses reste une priorité pour nous. C'est pourquoi, le groupe Défi continuera à dénoncer avec force ce permis et à soutenir la décision du collège de bourgmestres et échevins d'ester en justice contre ce permis.

* AGENDA

BIEN-ÊTRE ANIMAL**Samedi 15 juin**

Journée du bien-être animal – Stands d'information et de sensibilisation, animations, démonstrations, etc.

Parc du Cinquantenaire (devant les grilles – côté porte de Tervueren / station de métro Merode) – 13h à 18h
02 627 23 65 – beanimal@etterbeek.brussels

CULTURE**En juin et juillet**

Expositions organisées à l'initiative du service Culture francophone

Jusqu'au 17/06 > Agata Morawiec, Woo Kim et Marc Declerq (peinture)

Du 20/06 au 04/07 > Alex Cumps (peinture)

Du 11 au 30/07 > J Roy et Michael Holans Hologram (peinture)

Espace Entrée Libre – Hall d'accueil de l'hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – En semaine de 8h à 16h

02 627 23 57 – culturefrancophone@etterbeek.brussels

Du 22 au 25 juin (vernissage le 21/06 à 19h)

Exposition de fin d'année à la RHok Academie – Présentation des travaux des élèves des différentes sections

Site Etterbeek (2 avenue Edouard de Thibault)
Site Woluwe-Saint-Pierre (12 Petite rue de l'Eglise)
22 et 23/06 (11h à 18h) – 24 et 25/06 (18h à 21h)

02 733 45 51 – info@rhokacademie.be – rhokacademie.be

**EMPLOI****Jeudi 27 juin**

Entrepren'HER – Lunch articulé autour d'un thème en lien avec les femmes entrepreneures

« Entrepreneures et multiculturalité » (intervenantes issues de la diversité)

Maison des entrepreneurs Innov'Ett (131 rue de l'Etang)
12h30 à 14h

Lunch gratuit + possibilité de venir accompagné de son/ ses enfant(s) mais inscription préalable indispensable

02 627 24 41 – 0490 67 84 67
innovett@etterbeek.brussels

FOIRES, MARCHÉS ET BROCANTES**Samedi 15 juin**

Brocante organisée par l'asbl Le Pivot

Rue Philippe Baucq (entre les n°97 et 175) – 9h à 17h
02 627 23 34 – fmb@etterbeek.brussels

LANGUES**Chaque mercredi (hors période de congé scolaire francophone)**

Tables de conversation (FR & EN) organisées à l'initiative de la communauté In'Etterbeek

Hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – 18h30 à 20h
02 627 23 30 – participation@etterbeek.brussels

Mardi 25 juin

Tables de conversation (NL – à partir du niveau 1.2) pour adultes

GC De Maalbeek (118 rue Général Leman) – 17h à 18h30
02 734 84 43 – demaalbeek@vgc.be – demaalbeek.be

**PROPRETÉ PUBLIQUE****Samedis 29 juin et 27 juillet**

Déchetterie mobile – Dispositif itinérant de collecte d'encombrants ménagers

29/06 : avenue Nestor Plissart – 9h à 14h

27/07 : avenue du 2^{ème} Régiment de Lanciers – 9h à 14h

0800 25 755 – proprete@etterbeek.brussels

**SANTÉ & BIEN-ÊTRE****Lundis 1^{er} et 8 juillet**

Opération de collecte de sang par la Croix-Rouge

01/07 : hôtel communal (31/1 avenue des Casernes)
15h à 20h

08/07 : salle paroissiale de l'église Notre-Dame du Sacré-Cœur (17 rue de Pervyse) – 14h30 à 18h30

0800 92 245 – info@croix-rouge.be – donneurdesang.be

SPORT**Chaque samedi**

Marche urbaine – Balades modérées (3 à 5 km) en groupe à la (re)découverte de la commune

Départ à 10h depuis un lieu de rendez-vous chaque fois fixé au sein du quartier visité

Retour sur l'esplanade de l'hôtel communal (31/1 avenue des Casernes) – Inscription obligatoire

02 627 25 81 – sport@etterbeek.brussels

TRANSITION ÉCOLOGIQUE**Dimanche 16 juin et jeudi 4 juillet**

Atelier « Cultiver en ville » – Séance de coaching autour de la production de légumes en milieu urbain

16/06 : utilisation rationnelle de l'eau – Parc Hap (191 avenue d'Auderghem) – 10h à 12h

04/07 : économiser l'eau grâce aux oyas
Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle)
16h à 18h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

Samedis 22 juin et 6 juillet

Atelier « Un verger au fil des saisons » – Initiation à la gestion écologique des arbres fruitiers

22/06 : soins du sol, des arbres et des petits fruits

06/07 : taille d'été des arbres palissés

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle) – 10h30 à 15h

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

**Dimanche 23 juin et samedi 13 juillet**

Atelier « Biodiver-cité » – Initiation au maraîchage et à la permaculture

23/06 : cuisine sauvage – 10h à 13h

13/07 : potager sur balcon – 14h à 16h

Jardins Participatifs (171-173 avenue Nouvelle)

02 627 27 85 – etterbeek.durable@etterbeek.brussels

**Mercredi 31 juillet**

Balade « Florabru » – Promenade guidée à la découverte des arbres d'Etterbeek

Activité organisée par Natagora, à l'initiative de Bruxelles Environnement dans le cadre de la réalisation de l'atlas floristique bruxellois

Lieux de rendez-vous communiqué au moment de l'inscription – 15h à 17h

florabru.natagora.be/balades

VIE POLITIQUE**Lundi 24 juin**

Conseil communal

Hôtel communal – Salle Christian Debaty (31/1 avenue des Casernes) – 20h

02 627 21 11 – secretariat@etterbeek.brussels

Suspension des permanences en soirée durant l'été

Les permanences habituellement organisées chaque **mardi (de 16h à 18h45)** par certains services de l'administration sont **interrompues en juillet et en août**, à l'exception de celles permettant de venir commander ou retirer un passeport, une carte d'identité/de séjour, un

permis de conduire ou des documents administratifs, qui auront encore lieu les mardi 2 juillet et 6 août. Ces permanences reprendront selon leurs modalités habituelles à la rentrée, soit à partir du mardi 3 septembre 2024.

